

tention de faire. Comme nous le savons tous, le nickel est devenu un élément indispensable dans la fabrication des projectiles, ainsi que des plaques de blindage, et le Canada possède plus que 80 pour 100 de tout le nickel produit dans le monde entier. J'ai soulevé déjà cette question dans le Sénat. Puisque nous sommes en guerre, il est de la plus haute importance que le gouvernement prenne les moyens d'affiner ce métal en Canada, afin que nous puissions savoir où va ce métal après qu'il est tiré de nos mines. Nous expédions, aujourd'hui, notre matte de nickel aux Etats-Unis, et, comme la Chambre peut l'avoir lu dans les journaux, ce nickel peut être ensuite exporté aux autres pays neutres et de là aux ennemis de l'empire britannique. Cette question est donc de la plus haute importance, et je demande au Gouvernement de bien vouloir s'en s'occuper. Il pourrait en disposer en très peu de temps. Il en comprend, j'en suis sûr, toute l'importance, et le pays serait heureux de savoir que notre nickel, qui est un élément indispensable dans la fabrication des plaques de blindage, n'est pas exporté à nos ennemis.

SENATEURS DECEDES.

L'honorable M. LOUGHEED: Avant que l'ordre du jour soit appelé, je ferai remarquer que, depuis la dernière session du Parlement, le Sénat a eu à déplorer la mort du plus âgé de ses membres, d'un collègue dont l'âge ne fut dépassé jusqu'à présent que par un seul. Je fais allusion au décès de sir Charles Boucher de Boucherville. Né en mai 1822, il n'a pas été loin de vivre pendant un siècle. Sa longue carrière s'étendit donc de 1822 à 1915—soit 93 ans. Ses ancêtres, de France, vinrent s'établir dans la province de Québec dès le commencement du régime français, il y a près de quatre siècles. Il a vu poindre la civilisation avancée du vingtième siècle; il l'a vue émerger de la civilisation lentement progressive du dix-neuvième siècle. Quand il naquit, l'engin mù par la vapeur n'était qu'à son enfance; les chemins de fer, les lignes télégraphiques, y compris les câbles, et toutes les grandes inventions de l'âge actuel étaient alors inconnus. Cinquante ans seulement avant sa naissance, les armées de France et d'Angleterre luttaient l'une contre l'autre sur les Plaines d'Abraham,—se disputant la possession du continent de l'Amérique du Nord et, durant sa vie, il ne lui fut pas seulement possible, mais il est probable qu'il eut souvent l'occasion d'être en contact avec des hommes qui avaient connu Wolfe et Montcalm, et un certain

nombre de ceux ayant pris part à la bataille des Plaines d'Abraham.

Durant sa vie, il vit remplacer le régime bureaucratique, en Canada, par le gouvernement responsable au peuple. Il fut témoin de la naissance de nos institutions représentatives et de leur développement. Il vit le remplacement de la bureaucratie par le régime démocratique dont nous jouissons aujourd'hui.

Dans sa jeunesse, il vit Papineau agissant comme chef de l'agitation politique qui existait dans la province de Québec, en 1837, et William Lyons McKenzie, dirigeant une agitation analogue, dans le même temps, dans l'Ontario—agitation qui eut pour dénouement une rébellion dans le Canada.

Lors de la naissance du regretté défunt dont je parle présentement, l'empire colonial de la Grande-Bretagne n'était qu'une série de colonies éparses, dépendant entièrement de la mère patrie pour se défendre et se gouverner, et elles étaient considérées par les autorités impériales d'alors comme étant un fardeau plutôt qu'une source de force, ou une ressource pour l'empire.

Feu l'honorable de Boucherville avait atteint l'âge de maturité avant qu'il fût question de créer la Confédération canadienne, et il vit émerger de petites colonies, encore impuissantes, l'une des plus grandes possessions de l'empire—possessions devenues un soutien, un appui inestimable de ce dernier dans les circonstances actuelles—les plus critiques qui se soient encore produites dans son histoire.

Il est inutile que je signale les services rendus à sa province natale durant sa vie. Il y a plus de 55 ans, il était membre de l'Assemblée législative de sa province. Il devint premier ministre de celle-ci; puis cumula le double mandat de membre du Sénat du Canada et de conseiller législatif de la province de Québec, et, durant sa longue carrière, il jouit toujours du respect et de la confiance non seulement du parti politique auquel il appartenait, mais aussi—et à un égal degré—de ses adversaires politiques.

Il était membre du Sénat depuis 1879, et, durant cette longue période, il ne cessa de donner toute son attention aux travaux de cette Chambre, en se faisant aimer de tous ses collègues.

Il est mort chargé d'ans et d'honneurs, et la postérité se rappellera que, bien qu'il fût engagé dans la politique active du Canada pendant plus d'un demi-siècle, il a toujours joui d'une réputation sans tache.